VENTES JUDICIAIRES

TRIBUNAL CIVIL DE DISTRICT. Procès-verbal de vente. — La Compagnie de Banque de la Louisiane, Demanderesse, contre Jean Baptiste Lacroix, Défendeur. — No 1090. — La Cour ordonne la vente de la propriété hypothéquée en faveur de la Demanderesse, par jugement rendu en cette cause le 17 décembre 1847, et dont la description suit, savoir : Un terrain situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la Première Municipalité, sur le côté nord-ouest de la rue Bourbon, entre les rues Dumaine et St. Louis, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, avec une maison dessus construite, portant le No 1 de la rue Bourbon. Cette propriété sera vendue à la porte de la Cour de District, dans la Nouvelle-Orléans, dans la Première Municipalité, le 1er Samedi de Janvier prochain, 1848, entre les heures légales de vente, à la requête de la Demanderesse, par le ministère du Shérif de la Paroisse Orléans. Conditions : Comptant. — Le prix de vente sera payé en espèces sonnantes, ou en billets de banque ayant cours dans cet Etat. — Le Shérif donnera un titre de vente en la forme ordinaire. — Les frais de vente seront à la charge de l'acquéreur. — Le Shérif est autorisé à faire publier et afficher les annonces de vente requises par la loi, et à percevoir le coût de la publication. — Le Shérif est autorisé à exiger de l'acquéreur un dépôt de cinq pour cent du montant de son enchère, pour couvrir les frais de vente